



Corporation Municipale de la
Paroisse de Saint-Urbain

Municipalité de Saint-Urbain

AVIS DE CONVOCATION

**7 novembre 2023
À 16H00
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-URBAIN**

Saint-Urbain, le 7 novembre 2023

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil est convoquée pour le mardi 7 novembre 2023 à 18h00 à la salle du conseil municipal de la municipalité de Saint-Urbain. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

Martin Guérin
Directeur Général

**CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN
ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023**



Ouverture de l'assemblée

1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le mardi 7 novembre 2023, à dix-huit heures (18h00) au lieu habituel des délibérations;

2. Urbanisme

- 2.1 Demande à la CPTAQ – Demande d'autorisation à la CPTAQ pour les lots numéro 5 720 153 et 5 720 154;
- 2.2 Offre d'acquisition du lot numéro 5 720 471 qui est situé au 1 route 138;
- 2.3 Offre d'acquisition du lot numéro 5 721 112, qui est situé au 145 rue du Bras;

3. Loisirs

- 3.1 Demande d'aide financière supplémentaire en 2023 pour la Maison des jeunes – Le district;

4. Règlements

- 4.1 Adoption du règlement numéro 392 modifiant le règlement numéro 312 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;

5. Autres

- 5.1 Période de questions;
- 5.2 Levée de l'assemblée.

Donnée à Saint-Urbain, ce 31 octobre 2023

Martin Guérin
Directeur Général